

Ecole Geneviève PANIS
8, place de l'église
36250 Niherne

Tel : 02.54.29.88.69
ec-niherne@ac-orleans-tours.fr

Procès-verbal du conseil d'école
Du 9 mars 2021 en visio-conférence

Présents :

Monsieur le Maire, Mme GAGNERON 1ère adjointe

Mesdames PROUST, GAULTIER, BLONDEAU , Monsieur ELDIN pour les parents

Mesdames LIMOUSIN, CHAVIGNAUD, BROUSSE, LURAS, Messieurs COUVREUX,
VALLADE, PRINCIPAUD pour les enseignants

Excusées : pour les parents : Mmes DOUCET, DESBOURDES, BARRAULT, LESTAGE

1) Rentrée 2021

L'école va perdre un poste, suite à une mesure de carte scolaire. L'effectif retenu par les services de la Direction départementale de l'éducation nationale est de 133 élèves.

Monsieur PRINCIPAUD attire l'attention sur cette baisse d'effectifs qui doit s'inverser ou au moins se stabiliser au risque de perdre un autre poste.

Monsieur le Maire indique que la construction de nouveaux logements va commencer dans les prochains mois.

2) Projet d'école en cours

Comme indiqué lors du premier conseil d'école, le prix ESCAPAGES suit son cours, la lecture collective ou individuelle des livres se poursuit pour aboutir, au mois de mai, au vote pour le livre préféré.

Le blog est alimenté au gré des actions menées dans les classes.

Aucun commentaire particulier.

S'agissant des évaluations nationales CP et CE1, les enseignants concernés commentent les résultats.

Globalement ils sont corrects, pour la plupart ils sont supérieurs à la moyenne des écoles de la circonscription du Blanc.

Aucun commentaire particulier.

3) Animations diverses

Le spectacle de Noël a pu avoir lieu en respectant les mesures sanitaires. Cette intervention musicale, adaptée à la crise sanitaire, a trouvé un écho favorable auprès des élèves.

La communauté de commune Val de L'Indre a permis l'intervention de deux comédiennes dans les classes de maternelle, CP et CE1, le 14 janvier.

Il s'agissait de contes traditionnels « revisités », toujours dans le respect des règles sanitaires.

Suite à la parution d'un poème, écrit par Madame MURAT (habitante de Niherne), dans le bulletin d'informations locales, Madame BROUSSE a mené un projet avec sa classe.

Les élèves ont écrit à leur tour un poème illustré, sur Niherne, qu'ils ont remis à Madame MURAT à la médiathèque. Pour plus de détails, il faut consulter le blog de l'école.

La classe de CM2, dans le cadre du projet « Le parlement des enfants » évoqué lors du premier conseil d'école, a reçu début février Monsieur JOLIVET, député de la circonscription. Il a répondu aux questions des élèves.

Le compte-rendu complet est à consulter sur le blog.

Les classes de CP et CE2-CM1 participent à un projet « épouvantails ».

Monsieur VALLADE explique qu'il s'agit de fabriquer un épouvantail avec du matériel recyclé, en respectant un cahier des charges.

Ces épouvantails seront exposés dans les médiathèques participant à ce projet. Chaque visiteur pourra voter pour son épouvantail préféré.

La classe de CP participe au rallye mathématiques. Madame LURAS explique qu'il s'agit de résoudre des problèmes en faisant appel à la coopération entre élèves.

La rencontre sportive (pour les classes élémentaires) organisée comme d'habitude par l'équipe de Stéphane COIRARD aura lieu sous une forme différente pour raisons sanitaires.

Les animateurs sportifs se déplaceront dans les écoles de la communauté de communes, feront passer des épreuves d'athlétisme, noteront les performances selon un barème établi. L'école qui aura le plus de points sera la gagnante.

4) Questions diverses

L'équipe salue les travaux réalisés durant les vacances d'hiver : traçages de jeux au sol dans les cours, réfection des panneaux de basket, installation de plexiglas protégeant le bardage des murs côté maternelle, pour éviter aux élèves de maternelle de se blesser.(échardes en particulier).

Le deuxième exercice incendie a eu lieu en février, ainsi qu'un exercice PPMS (risques majeurs).

S'agissant de la sonnerie incendie, Monsieur PRINCIPAUD demande une nouvelle installation lors

la rénovation de l'école.

Monsieur le Maire indique que la signature définitive pour les travaux de rénovation aura lieu le 18 mars prochain.

Il espère le début des travaux pour fin avril. Il faudra bien entendu finaliser la préparation de ces travaux (déménagement des classes, de la salle des maîtres, du bureau de la direction...), ces points seront étudiés en présence de Monsieur PRINCIPAUD.

Monsieur le Maire précise que les travaux pourraient durer un an, qu'ils comprennent bien entendu le chauffage.

Certains membres du conseil souhaiteraient qu'une intervention autour du harcèlement ait lieu à l'école, pour sensibiliser les élèves.

Monsieur PRINCIPAUD prendra contact auprès des services de l'Education Nationale.

L'opération « galettes de pomme de terre » arrive à son terme. Les commandes seront transmises à qui de droit.

Le jeu des cases numérotées est en cours comme tous les ans.

Plusieurs questions sont posées quant à l'organisation d'une kermesse, d'une fête d'école en fin d'année.

Monsieur PRINCIPAUD indique que les conditions actuelles n'incitent pas à l'optimisme. Même si le protocole s'allégeait (ce qui ne semble pas être le cas dans un avenir proche), il resterait très peu de temps pour proposer un spectacle.

Monsieur le Maire précise que la cour sera « amputée » à cause des travaux.

Un membre du conseil indique que l'on pourrait réfléchir à une autre forme, en évitant danses et chants.

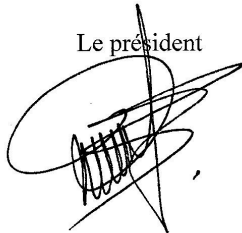
Monsieur PRINCIPAUD indique que l'équipe est ouverte à l'étude de toute proposition.

La séance est levée à 19h 15.

Les parents



Le président



Les enseignants



